

## RÉSEAU DE PARTENAIRES

Depuis sa création, le Centre des arts s'inscrit développe son rayonnement à travers des stratégies de partenariats pérennes et des actions en réseaux. Ces partenariats, d'ordre économique, universitaire et artistique contribuent notamment à la diffusion des artistes numériques, au niveau national et international.

### Partenaires économiques

Le Centre des arts est un acteur majeur de l'écosystème numérique de la ville d'Enghien-les-Bains. Il représente un levier dynamique et innovant, de croissance économique et d'attractivité territoriale. Des passerelles sont régulièrement mises en place entre les artistes en résidence et les start-up de l'incubateur, le Numeric Lab. Dans ce cadre, le Centre des arts travaille main dans la main avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. [↗](#)

Cette expertise numérique se manifeste également grâce au partenariat engagé avec [Cap Digital](#) [↗](#), pôle de compétitivité de la transformation numérique. Ce dernier a pour objectif de consolider un territoire d'expérimentations pour les entreprises du secteur de l'innovation numérique. Des appels à projets conjoints encouragent les entreprises à interagir avec les artistes autour d'outils technologiques innovants (intelligence artificielle/le Cloud...).

### Partenaires universitaires

Au fil des années, le Centre des arts a tissé un réseau de partenaires universitaires et d'institutions de recherche prestigieuses.

Il a intégré la [ComUE UPL](#) [↗](#), Communauté d'Universités et d'Établissements Université Paris Lumières, en décembre 2018.

A l'initiative de [Paris 8](#) [↗](#), Paris Nanterre et du CNRS, cette ComUE regroupe 14 associés dont :

- > [Le Louvre](#) [↗](#)
- > [La Bibliothèque Nationale de France](#) [↗](#)
- > [Le Centre Georges Pompidou](#) [↗](#)
- > [L'École Nationale Supérieure Louis Lumière](#) [↗](#)
- > [L'Institut National de l'Audiovisuel](#) [↗](#)

... et bien d'autres.

L'objectif commun de ces structures est de **développer des projets de recherche interdisciplinaire et de formation**. Dans ce cadre, le Centre des arts se positionne en tant que pôle de recherche et d'expérimentations pour les chercheurs et universitaires.

Le Cda a construit plus spécifiquement un partenariat avec l'[Ecole Universitaire de Recherche ArTec](#), portée par la ComUE et regroupant des équipes de [Paris 8](#) et de Paris Nanterre. La collaboration s'oriente autour d'un programme de formation (ateliers/conférences...), de résidences, et de projets de recherche-crédation (appels à projets).

Le Cda collabore également avec l'[Université Paris XIII](#) sur la Maison des Sciences Numériques autour d'appels à projets innovants ainsi qu'avec l'[IUT de Bobigny](#), à travers des actions de médiation et des formations.

Enfin, la Ville d'Enghien-les-Bains a signé un partenariat avec l'Académie des Sciences-Institut de France en 2014 et est, à ce jour, la seule commune ayant ce privilège. Cet accord a pour objectif de **vulgariser le propos scientifique pour une application optimale des sciences à la création numérique**. Ils ont notamment collaboré dans le cadre de la Biennale des Bains numériques en 2016 et lors d'un Forum franco-cubain pour la science, la technologie et l'innovation. Ce partenariat étudie notamment l'**impact de la science sur la création numérique** et confère au Cda une place de rigueur dans la communauté scientifique.

## Lieu de création

**Avant tout lieu de création et de diffusion transdisciplinaire** offrant aux artistes un programme de résidences, à court ou long terme, le Cda accompagne ce soutien à la création grâce à une **mise en réseau x des artistes avec différents acteurs du territoire**. En 2019, le Cda a rejoint ainsi le réseau Escales Danse en Val d'Oise, association départementale composée de responsables de lieux de diffusion du Val d'Oise (théâtres, centres culturels, communes, associations), animés par le désir de donner à la danse une place de choix dans leur programmation et accompagner les créations choisies.

Le Centre des arts collabore également avec l'[ADAMI](#) (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes). La finalité de ce partenariat étant **d'accompagner sur la saison 2019-2020, un artiste, un compositeur ou un chorégraphe dans la création d'un spectacle**.

Enfin, le Centre des arts a aussi un partenariat avec la [SCAM](#), Société Civile des Auteurs Multimédia, notamment pour **valoriser l'expertise française dans le secteur des effets visuels**.



Cette diversité de partenariats permet au Centre des arts de s'inscrire

# CDA

CENTRE DES ARTS  
ENGHEN-LES-BAINS



**comme un lieu de création, d'expérimentations, de recherche, et d'innovation, à l'échelle locale, régionale et nationale.**